

Mission d'accompagnement du PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL Du Grand Clermont et PNR Livradois-Forez

Plénière 2 Jeudi 8 février 2018 Courpière

Rédaction : Eloise Descamps, Isabelle Meiffren (Solagro), Cécile Poussard (Grand Clermont), Emilie Grille (PNR Livradois-Forez), Etienne Clair (PNR Livradois-Forez), Elodie Perret (PNR Livradois-Forez), Dominique Vergnaud (PNR Livradois-Forez), Vanessa Luciani (Grand Clermont), Jérôme Prouhèze (Grand Clermont)

Déroulé :

14h-14h45 : Introduction /point d'avancement du PAT

- Objectifs de la démarche, méthode, enjeux (Stéphane Rodier, Vice-Président du PNR Livradois-Forez et Jean-Pierre Buche, Vice-Président du Grand Clermont)
- Etat des lieux, prospective et proposition d'objectifs chiffrés pour le PAT (Christian Couturier, Solagro)
- Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels (Cécile Poussard, chargée de mission PAT)

14h45-15h : Questions /réponses

15h15-17h : Ateliers d'approfondissement des actions à prioriser pour chaque objectif stratégique

17h-17h30 : Restitution des ateliers

17h30-18h : Synthèse, conclusion : Dominique Adenot, Président du Grand Clermont, Stéphane Rodier, Vice-Président du PNR Livradois-Forez.

Le diaporama présenté durant cette plénière est en ligne sur nos sites Internet

Introduction et point d'avancement sur la démarche PAT

Objectifs de la démarche, méthode et enjeux :

Rappel des principes initiaux du PAT: la qualité des produits, une agriculture rémunératrice et le respect de l'environnement. L'ambition est de co-construire une stratégie alimentaire et un plan d'action qui privilégient, respectent la diversité et la complémentarité des acteurs, des approches et des dispositifs.

Rappel sur la démarche d'élaboration participative en 3 étapes :

Diagnostic agricole et alimentaire, construction prospective et co-élaboration d'un projet de plan d'action avec :

- 1 première plénière début octobre pour identifier des enjeux pour chaque axe thématique.
- 4 « ateliers fermes » pour identifier les évolutions possibles des systèmes et pratiques. Ils ont permis l'expression de points de vigilance par les professionnels, mais ont également permis de constater qu'il n'y a pas de contrainte agro-technique majeure sur le territoire pour des évolutions en matière de production.
- 6 ateliers thématiques, de la production à la distribution, pour dégager des idées et propositions d'actions à renforcer ou à initier, pour relever les enjeux du territoire identifiés lors de la plénière d'octobre. Les acteurs ressources des territoires ont également été identifiés. Ces ateliers thématiques ont été corrélés à la présentation d'initiatives portées par une grande diversité d'acteurs du territoire.

Ces différents temps participatifs ont permis d'affiner et d'adapter au territoire le scénario prospectif « PAT » et de faire émerger des objectifs chiffrés permettant de répondre aux enjeux identifiés.

De plus, à partir des idées d'action ressorties des ateliers thématiques, des objectifs stratégiques et opérationnels ont pu être identifiés.

Démarche prospective :

Solagro a appliqué la scénarisation Afterres2050 au territoire du PAT : les travaux cherchent à répondre à un certain nombre d'enjeux, notamment la lutte contre le changement climatique et la neutralité carbone en 2050. Afterres2050 est construit sur un ensemble d'hypothèses d'évolutions. Il prévoit de :

- rééquilibrer notre régime alimentaire en termes de qualité nutritionnelle et environnementale (et notamment réduire la consommation de protéines animales au profit des protéines végétales),
- généraliser une agriculture multifonctionnelle,
- maintenir des flux d'import-export,
- réduire les importations de protéines,
- développer l'extensification des systèmes d'élevage,
- réduire les gaspillages,
- réduire puis stabiliser le rythme d'artificialisation des sols

Quels sont les objectifs stratégiques quantifiés par grandes familles de production ?

Scenario proposé (voir diaporama)

- Protéagineux et légumineuses (vertus agronomiques, environnementales, nutritionnelles) : 10 000 ha supplémentaires de légumineuses à l'horizon 2050 pour atteindre 20% de protéagineux dans les rotations (25 000 t de production). Possibilité d'être autonomes en protéagineux pour l'alimentation humaine et animale.
- Céréales : Le scenario tendanciel fait apparaître une diminution de la production liée notamment à une diminution des rendements (stress hydrique et stress thermique). Le scenario « PAT » proposé maintient le niveau de production actuel, augmente les surfaces pour faire face à l'augmentation de la demande et maintenir le niveau d'exportation.
- Focus Blé : dans le scenario tendanciel le territoire deviendrait importateur net. Il est proposé de maintenir le niveau de production au niveau actuel : autrement dit de mobiliser 10 000ha supplémentaires pour les céréales par rapport au scénario tendanciel.
- Réduction des productions dédiées à l'alimentation animale et augmentation des productions destinées à alimentation humaine.

En grandes cultures : objectif 2030 = 25% en bio et 25% en agriculture de conservation.

- Fruits et légumes : Peu de productions actuellement sur le territoire du PAT. Si on se fixe une autonomie alimentaire de 50% en fruits et légumes pour le territoire, il faudrait mobiliser 4 000ha supplémentaires à l'horizon 2050 pour le maraîchage et l'arboriculture.
- Porcs et volailles : territoire très déficitaire. Scenario PAT : diminution de la consommation humaine et maintien du niveau de production pour atteindre 50% d'autonomie en 2050.
- Elevage de ruminants : Le scénario tendanciel à 2050 montre une diminution de l'ensemble des cheptels sur le territoire. L'objectif proposé est de limiter cette diminution. Pour l'alimentation du bétail, il est mis en avant une augmentation du temps de pâturage, une plus grande résistance des prairies naturelles et une diminution des cultures fourragères ; ce qui signifie davantage de pâture et moins de dépendance aux systèmes fourragers. La quantité d'herbe pâturée est maintenue pour arriver à un bilan fourrager équilibré.

En synthèse : Evolution globale des surfaces et récapitulatif des objectifs quantitatifs et qualitatifs à l'horizon 2030/2050 (Cf tableau du support de présentation).

Questions/réponses :

Question sur l'utilisation des terres et préservation du foncier : Comment peut-on influencer la destination des sols, intégrer ces éléments dans les PLU tout en prenant en compte les autres activités humaines ?

- *Réponse : C'est justement l'objet des ateliers thématiques des mois de novembre/décembre et des temps de travail organisés dans le cadre de la plénière d'essayer d'apporter des réponses à la question du « Comment ? ».*

Question: pourquoi intégrer la betterave sucrière, qui ne se mange pas, dans les surfaces fruits et légumes ?

- *Réponse : C'est ainsi que sont construites les statistiques agricoles.*

Question : Avec le scénario proposé, quelles économies sur les intrants, quel maintien des prix ?

- *Réponse : Nous n'avons pas l'information à l'échelle du territoire du PAT, les données existent uniquement au niveau national. La structure de l'agriculture change au fil du scénario : avec la réduction des intermédiaires (structures et consommations), on augmente la valeur ajoutée d'1 milliard d'euros par an pour les agriculteurs et on maintient des emplois. Il y a une hypothèse de généralisation du bio qui amènerait une évolution du prix du bio vers des prix de masse et non plus des prix de niches. On estime que 10 milliards d'euros pourraient être économisés par les ménages du fait de l'évolution du régime alimentaire (plus de protéines végétales, moins de protéines animales, moins de surconsommations, moins de gaspillage). 3 solutions :*
 - *Ces 10 milliards d'euros peuvent être gérés par les distributeurs mais on voit que ça va être difficile,*
 - *Ils peuvent être laissés aux ménages pour augmenter leur pouvoir d'achat et ainsi être réorientés vers d'autres secteurs*
 - *On peut imaginer des solutions pour que ces 10 milliards bénéficient au secteur agricole (au niveau des prix, financement de prestations environnementales locales, subventions type PAC...). Ce montant est équivalent aux aides PAC reçues par la France.*

Sur le plan économique, l'enjeu n'est pas de parler en chiffre d'affaires, mais en création et partage de la valeur ajoutée.

Question : En termes de rotations des cultures, quelle introduction de la luzerne, notamment dans les systèmes en agriculture biologique ?

- *Réponse : Au niveau national, le scénario Afterres2050 se traduit par 1 million d'ha de luzerne en plus, surtout dans les systèmes de grandes cultures sans élevage.*

Question sur l'usage de cette luzerne ?

- *Réponse : Le scénario prend en compte les problématiques potentielles de débouchés de la luzerne et privilégie donc son introduction dans les rotations légumineuses. Et il y a un besoin, voire une opportunité d'introduire des légumineuses en Limagne.*

Question sur la représentation spatiale de ces évolutions : Va-t-il y avoir un renforcement de la dichotomie spatiale actuelle grandes cultures/systèmes d'élevage ou pourra-t-on jouer sur des interactions ? Est-ce que cela pourrait être fait par la suite dans le cadre du PAT ?

- *Réponse : Ce travail de projection spatiale du scénario n'a pas été réalisé, le travail fait sur le territoire du PAT est la 1^{ère} expérience à cette échelle infra-départementale. Descendre à une échelle plus fine, soulève la question de la disponibilité des données locales.*

Question : La méthanisation est un enjeu formidable. Qui va s'emparer de cette question ? Les agriculteurs ou les industriels ?

- *La méthanisation est une technologie qui va au-delà de la seule production d'énergie (et d'engrais renouvelables). C'est aussi un levier qui permet une transition vers des systèmes agroécologiques. Il peut y avoir beaucoup d'intérêt à engager une réflexion sur la définition des modèles possibles. Solagro milite pour que les agriculteurs restent acteurs des projets, mais ils ne peuvent pas développer une filière seuls. La méthanisation représente un potentiel de création de 50 000 emplois en France, autant que la filière de l'industrie laitière aujourd'hui*

Présentation des objectifs opérationnels débattus en ateliers :

Sur la base de toute la « matière » exprimée au cours des ateliers thématiques de novembre et décembre (environ 90 idées d'action), des objectifs stratégiques ont été définis.

Les objectifs stratégiques définis pour tendre vers le scénario choisi, ont été déclinés en objectifs opérationnels :

1. Préserver et remobiliser les terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agri-locale :
 - Favoriser le développement d'une politique foncière concertée
 - Faciliter les installations et transmissions
 - Faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets
 - Protéger et reconquérir la vocation agricole des terres.
2. Accompagner l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice :
 - Faciliter la valorisation des productions, renforcer la valeur ajoutée pour les producteurs (réappropriation de la transformation, label, mise en valeur des filières d'excellence)
 - Accompagner l'évolution des pratiques pour maintenir les surfaces en herbe et l'élevage sur le territoire
 - Accompagner le développement de pratiques moins impactantes pour l'environnement et adaptées au changement climatique.
3. Renforcer et créer les filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire d'aujourd'hui et de demain :
 - Identifier et développer les productions manquantes localement
 - Conforter les unités de transformation existantes et accompagner la création de nouvelles unités
4. Développer une culture du consommateur sain, local et responsable
 - Développer des actions de communication et sensibilisation grand public

- Former et sensibiliser les professionnels
- Eduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes
- 5. Faciliter l'accès aux produits locaux
 - Renouveler les circuits logistiques de collecte et de livraison
 - Structurer et rendre visible une diversité de points d'approvisionnement
 - Renforcer l'offre de produits locaux de qualité accessibles à tous en grande distribution
- 6. Favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective
 - Accompagner l'adaptation des pratiques pour développer la consommation responsable en restauration collective
 - Développer des filières adaptées à la restauration collective
 - Faciliter la commande publique et privée

Ateliers de travail :

Les participants ont été répartis en groupe de travail organisés selon les 6 objectifs stratégiques proposés. Chaque participant a pris part à un seul atelier.

Dans chaque groupe des « personnes ressources » étaient présentes pour apporter des éléments techniques à la discussion.

L'objectif des ateliers étaient de travailler sur les idées d'actions et quelques sujets de discussion pré-identifiés afin de déterminer 2 ou 3 actions prioritaires à mettre en place ainsi que leurs conditions de mise en œuvre et de réussite.

Restitution des ateliers

(Les comptes-rendus détaillés de chacun des ateliers sont joints en annexe de ce document)

Atelier 1 : Comment préserver et remobiliser les terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agri-locale ?

- Action 1 : Création d'une cellule de veille, un dispositif de politique foncière pour l'ensemble du territoire

Proposition de création de comités locaux de veille foncière, plutôt que des comités agricoles. La question de l'échelle de ces comités se pose : un travail est déjà mené par les EPCI à travers les PLUI (outils opérationnels). Il faudrait élargir les partenaires (pas uniquement les élus) et mettre au cœur du dispositif les habitants. Il y a une nécessité d'avoir une instance de gouvernance locale plus proche des citoyens.

A l'échelle du PAT : création d'une interface/plateforme de mutualisation des ressources, documents, informations de suivi des porteurs de projets.

- Action 2 : Sensibilisation des élus à la maîtrise du foncier agricole

Il s'agit de sensibiliser les élus aux enjeux de préservation, d'installation (y compris hors cadre familial, aux outils de maîtrise foncière existants (PAEN, ZAP...), de montrer des expériences réussies... Mise en place de groupes d'échange sur les enjeux et problématiques de l'agriculture de façon générale.

Conclusions :

Il faut jouer sur les échelles de proximité et les échelles plus macro qui relèvent du PAT.

Il s'agit de sensibiliser, accompagner les collectivités pour qu'elles soient plus « proactives » au regard de la maîtrise du foncier agricole.

Atelier 2 : Comment accompagner l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice ?

- Action 1 : Préférence du groupe pour une évolution vers des systèmes mixtes de polyculture /polyculture-élevage, plus faciles qu'une évolution vers des troupeaux mixtes (bovins viande/bovins lait). Ces changements seront plus faciles à impulser par la mise en place de groupements d'agriculteurs.
- Action 2 : Travail d'animation, de sensibilisation, de témoignage auprès des agriculteurs pour inciter les changements de pratiques. Ex : des groupes d'agriculteurs volontaires qui pourraient essayer, création de démonstrateurs... Besoin de créer du « collectif », par filière...
- Action 3 : Réalisation de diagnostics environnementaux à l'échelle des exploitations (IDEA, Humus...). Il existe plusieurs outils de diagnostics et il est préférable de privilégier leur utilisation dans un cadre collectif.

A noter que le groupe a écarté la proposition d'une labellisation : il y a déjà trop de labels, ils ne sont plus adaptés.

La commande publique comme possibilité d'assurer des débouchés et donc limiter les risques pris lors d'un changement de pratique a également été évoquée.

Atelier 3 : Comment renforcer et créer des filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire d'aujourd'hui et de demain ?

Le groupe s'est concentré sur des actions à déployer à l'échelle du PAT :

- Action 1 : Création et maintien d'outils de transformation : créer une cellule de veille gérée par les collectivités pour maintenir ces outils structurants pour le territoire. Identifier ces outils, donner l'alerte lorsqu'un outil est en difficulté, s'assurer de leur maintien (ex. partenariat PP : collectifs d'exploitants, subventions, appui en termes d'ingénierie, assurer des débouchés aux filières via la commande publique...).

- Action 2 : Création d'un réseau d'animateurs et de techniciens par filières.

Beaucoup de structures proposent déjà des conseils (Chambre, Limagrain, CIVAM, et autres coopératives) qui peuvent être utiles pour développer une filière. Il s'agit de les faire travailler en réseau pour identifier les manques, les débouchés... Acter et œuvrer collectivement pour monter la première marche du scénario prospectif.

Commencer par la filière maraîchage ? Légumineuses ? La filière maraîchage est prête à démarrer, les outils et la demande existent : ce pourrait être un tremplin pour enclencher une dynamique.

Atelier 4 : Comment développer une culture du consommateur sain, local et responsable ?

- Action 1 : Structurer et mettre en cohérence/coordination les initiatives existantes, valoriser les bonnes pratiques existantes dans le cadre d'une plate-forme en ligne. Ces éléments pourront participer à une stratégie de communication et servir d'exemples lors de séances de formation/sensibilisation.

- Action 2 : Organiser un séminaire de recherche sur la transformation des aliments. Attention toutefois à ce que ce séminaire ne soit pas seulement à destination des initiés.

- Action 3 : Recenser et développer les formations professionnelles sur l'alimentation saine, durable et locale

Il faut commencer par recenser les formations existantes ou à construire avec les différents partenaires (CNFPT, DRAAF, DDCS, REEA...)

- Action 4 : Programmation d'événements et d'ateliers touchant la vie quotidienne

2 volets :

- Créer des ateliers cuisines partagées, cantines participatives et citoyennes, jardins partagés.
- Programmation d'événements autour des thématiques du PAT mais aussi travail sur les buvettes proposées lors des événements/vins d'honneur des élus.

- Action 5 : Créer un parcours d'éducation alimentaire dans les écoles

Sur la question du financement : deux pistes évoquées : les mutuelles et complémentaires santé, et le Pacte Métropolitain.

Atelier 5 : Comment faciliter l'accès aux produits locaux ?

Faciliter la relation entre les producteurs et les consommateurs

- Action 1 : Faire connaître toutes les solutions existantes pour se fournir en produits locaux : AMAP, magasins de producteurs, vente à la ferme... Il existe déjà de nombreux lieux (AMAP, magasins de producteurs...). Mieux faire connaître et mieux valoriser ces lieux.

- Action 2 : Aider au développement de nouvelles solutions permettant de faciliter l'accès aux produits locaux : drives producteurs, casiers de produits locaux, épicerie citoyennes, magasins de producteurs... Soutenir les projets qui vont dans ce sens (casiers, magasins de producteurs...) sans cibler un modèle particulier.

Ces initiatives ne permettent toutefois pas de toucher le plus grand nombre. Rôle de la GMS dans la valorisation des produits locaux : pas forcément un avis partagé par tout le groupe.

Développer la relation entre les producteurs et les distributeurs

- Action 3 : Accompagner et former les producteurs à la négociation avec les grandes surfaces : calcul des prix de vente, organisation logistique, traçabilité...
- Action 4 : Développer un réseau de petites épicerie ayant un rayon de produits locaux et faire connaître ces épicerie.
- Action 5 : Conduire une étude d'opportunité pour faciliter la logistique des produits locaux en analysant les conditions de viabilité des différentes hypothèses : marché de gros, plateforme logistique, blablacar producteurs...
- Action 6 : Développer une marque ou un label « produit local et de qualité ».

Atelier 6 : Comment favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective ?

Dans cet atelier le choix a été fait de traiter deux sujets étant ressortis comme des points majeurs lors des ateliers de novembre/décembre : la sensibilisation des personnes travaillant en restauration collective et la création d'unités de transformation de légumes à destination de la restauration collective.

- Action 1 : L'information/sensibilisation/formation des personnes qui travaillent en restauration collective : Elus, gestionnaires et cuisiniers...
 - Identifier et faire connaître les outils déjà existants.
 - Travailler sur le développement de cuisines partagées, voire sous quelles condition cela est possible.
 - Mettre en place un réseau de structures à destination des élus, gestionnaires, cuisiniers... Dans le cadre de ce réseau, partir des difficultés rencontrées par les structures et proposer des rencontres avec une structure de taille similaire ayant réussi à dépasser ce problème. L'idée est également de repérer et faire connaître des bons exemples variés. Les communes n'ont pas forcément d' élu référent pour la restauration collective, il serait alors peut-être intéressant de passer par les EPCI. Il faudrait identifier de quelle manière le CNFPT ou un organisme comme RestauCo pourrait intervenir et contribuer à ce type de dispositif.

- Action 2 : Création d'une unité de transformation de légumes à destination de la restauration collective

Il s'agit bien d'une action prioritaire mais qui ne pourra être mise en œuvre qu'à moyen terme. Dans un premier temps un audit, une étude sur les volumes nécessaires, les opportunités, les coûts ainsi qu'une clarification du besoin (degré de transformation, une grosse unité ou plusieurs petites...) semblent nécessaires.

Conclusion

Stéphane Rodier (Vice-Président du Parc naturel régional Livradois-Forez)

Emergence d'une dynamique qui a besoin d'être portée politiquement. Un engagement des partenaires est nécessaire, sans les acteurs du territoire rien n'est possible.

Il est nécessaire de porter un message et une volonté politique pour aller au-delà du catalogue de bonnes intentions.

Il est également nécessaire de montrer l'exemple, d'entamer des négociations pour voir jusqu'où les actions peuvent être portées et par qui.

Dominique Adenot (Président du Grand Clermont)

Le grand sujet qui interpelle notre société c'est le binôme nutrition/santé. Il y a une prise de conscience très rapide des citoyens sur ces enjeux.

On a le pouvoir d'agir sur les circuits de production et de distribution de ce que nous mangeons. Ce mouvement va révolutionner totalement nos territoires.

L'Europe est en train de se structurer autour d'un réseau de métropoles. Chaque métropole devra viser un certain niveau d'autonomie (énergétique, alimentaire...). Il ne faut pas prendre trop de retard. Le lien entre les métropoles et leur arrière-pays est vraiment important. Le Gouvernement va allouer 10 millions aux métropoles, dont 5 millions qui devront aller vers les territoires.

Les collectivités doivent jouer leur rôle de facilitateur mais aussi de « clients » (par exemple la ville de Clermont prépare 6 000 repas par jours). C'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui permettra d'atteindre nos objectifs.

Remerciements à toutes et tous pour la qualité, l'intensité du travail fourni, depuis le démarrage de l'élaboration du PAT.

ANNEXES

Liste des participants

NOM	PRENOM	STRUCTURE
Robelin	Dominique	AMAP Vic le Comte / TDL
Roze	Pierre	CC TDM
Coudert	Elodie	FR CIVAM Auvergne
Basso	Delphine	EEDF
Robert	Laurent	EPL Marmilhat
Leonard	Stéphane	Porteur de projet
Lecoq	Gérard	Ana'chronique
Letoublon	Vincent	Conservatoire botanique national Massif Central
Bonnet	Nicolas	Ville de Clermont Ferrand
Luciani	Vanessa	Grand Clermont
Fardet	Anthony	INRA
Durupt	Simon	Fais-et-Ris
Lacroix	Dominique	Clermont Auvergne Métropole
Chirac	Sandrine	La Petite réserve
Henrotte	Jean-Pierre	Terre de Liens
Deparis	Marie	Coop des Dômes
Houdart	Marie	Irstea
Louidiyi	Salma	VetAgroSup
Fialla Foffou	John Cyril	AgroParisTech
Ollivier	Erwan	Limagrain
Lhuillier	Clémentine	PNR Livradois-Forez
Vauris	Dominique	Billom Communauté
Cassagnes	Andréa	PNR Volcans d'Auvergne
Infantes	Louis	UFC Que Choisir Clermont
Chabanet	Gilles	Bio63

Gouhier	Bérengère	Céréales Vallée
Hervé	Marie	CER Horizon63
Compte	Lucien	PNR Livradois-Forez
Le Maguet	Elodie	Cer France Puy de Dôme Avenir
Gascuel	Jean-Sébastien	Bio63
Ferron	Antoine	Coop des Dômes
Rodier	Stéphane	PNR Livradois-Forez
Perret	Elodie	Réseau Agricole Livradois-Forez
Lerest	Anne-Sophie	REEA (administratrice)
Gayvallet	Pierre	CC TDM
Pireyre	Jérôme	Billom Communauté / Mairie Neuville
Leroy	Violaine	IADT STRATAM
Gros	Alfred	DDT Puy de Dôme
Lardon	Sylvie	INRA et AgroParisTech
Tridon	Arlette	AMAP
Macret	Andréa	FDEN-FRANE
Bretel	Fabrice	Centre Hospitalier de Thiers
Charvériat	Amélie	Réseau AMAP AURA
Caillé	Stéphanie	dASA
Testu	Julien	CPIE Clermont Domes
Labouré	Marie-Laure	CC Ambert Livradois-Forez
Jean	Audrey	PNR Livradois-Forez
Chabrolles	Françoise	DRAAF PNA
Lassaigne	Séverine	ESAT Escolore
Cournut	Sylvie	VetAgroSup
Cournut	Eric	PNR Livradois-Forez
Delorme	Nicolas	Réseau Agricole Livradois-Forez
Dalbavie	Thierry	REEA

Legall	Anaïs	CC TDM
Charlat	Jean-Michel	Billom Communauté
Nogaret	Nadine	PNR Livradois-Forez
Paulet	Gilles	Mond'Arverne Communauté
Buche	Jean-Pierre	Grand Clermont
Glace	Jocelyne	Conseil Départemental 63
Defrance	Jean-Michel	AMAP AURA
Gardette	Sébastien	Chambre d'Agriculture Puy de Dôme
L'Anton	Michel	
Gauvin	Annie	AMAP Aubière
Dievit	Marie-Eve	AMAP Aubière
Berthoud	Alice	AER Territoires
Mely	Baptiste	UFR pharmacie (étudiant)
Rozes	Naia	UFR pharmacie (étudiant)
Hebras	Aurore	UFR pharmacie (étudiant)
Blanc	Isabelle	PNR Volcans d'Auvergne
Paradan	Laure	UFR pharmacie (étudiant)
Delaire	Jean-François	CC TDM
De Montard	François-Xavier	GREFFE
Rougier	Nicolas	Chambre d'Agriculture Puy de Dôme
Gazet	Estelle	Conseil Régional AURA
Meyroneinc	Julien	Conseil Départemental 63
Prouhèze	Jérôme	Grand Clermont
Gregoris	Nathalie	ANIS Etoilé
Boudoul	Nathalie	PNR Livradois-Forez
Poussard	Cécile	Grand Clermont

Comptes-rendus détaillés des ateliers

Atelier 1 : « Préserver et remobiliser les terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agri-locale »

Animateur : Dominique Vergnaud

Personnes ressources :

- Nicolas Rougier, Chambre d'agriculture
- Nicolas Delorme, Réseau Agricole Livradois-Forez

1. Politique foncière / Veille foncière :

Préalable : ne pas dissocier le foncier de l'utilisation pour activer les outils.

- Connaissance et sensibilisation des élus : nécessite que les élus locaux connaissent la situation foncière en tant que décideurs.
- Anticipation : Mode opératoire : travail de groupe avec tous les partenaires socio-professionnels voire des citoyens.
- Mobilisation : A partir de là on peut mobiliser les outils de présentation (y compris réglementation des boisements) qui vont également accompagner les outils de mobilisation (comités agricoles locaux)

Guichet unique : ce n'est pas la solution à imaginer mais plutôt un lieu où on se croise et où on partage les informations.

Ce travail de veille permet de mieux accompagner les projets en fonction des types de production et des mouvements du foncier. Cela ne règlera pas toutes les installations mais créera un climat de confiance pour mobiliser tous les outils existants. Il s'agit de créer les conditions d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projet.

Les agriculteurs sont de plus en plus demandeurs d'une implication des décideurs publics.

Comités agricoles locaux : peuvent associer d'autres acteurs, pas seulement des agriculteurs (quelle place pour les habitants ?). Ce n'est pas la même chose qu'une commission agricole qui est davantage adaptée aux démarches de planification. Il existe également des comités cantonaux de la SAFER composés surtout d'agriculteurs et de propriétaires.

2. Outils de planification et d'action foncière :

En lien avec le PAIT (point accueil installation transmission) : environ un porteur de projet par semaine fait savoir qu'il ne peut pas mettre en œuvre son projet faute de zonage adapté dans les documents d'urbanisme locaux. Il faut donc :

- Anticiper dans les documents d'urbanisme locaux le fait de ne pas verrouiller l'installation de bâtiments nécessaires aux installations agricoles.
- Ouvrir l'urbanisation seulement de manière raisonnée là où on urbanise pour éviter la consommation de foncier agricole.

Reconquête : nombreuses procédures existantes :

- Animation foncière
- Mise en valeur des terrains incultes

- Biens vacants sans maître
- PAEN : porté par les conseils départementaux et périmètre validé par la commune. Comme les ZAP : protection stricte mais avec un programme d'actions et une préemption par la collectivité.
- Aménagement foncier (conseil départemental) avec le regroupement des parcelles et la possibilité de faire de la réserve foncière : remembrement, échange à l'amiable...

Il existe également des outils financiers pour aider les cédants.

Expérimentation d'outils / d'aides pour loger de jeunes agriculteurs → type PIG (Programme d'intérêt général)

3. Accompagnement des porteurs de projets :

Comment attirer des porteurs de projet sur le territoire sur des exploitations petites ?

Rejoint la politique d'accueil → le rôle des élus est important.

Adéquation entre les types et systèmes de production des porteurs de projet et les exploitations à céder.

Actions : 2 actions à mettre en œuvre dès à présent :

Cellule de veille, dispositif de politique foncière sur l'ensemble du territoire du PAT

- Faut-il les mettre en place à l'échelle des EPCI ? En lien avec les PLUI ? (Premières étapes de la sensibilisation des acteurs publics et décideurs locaux).
- Avec différents partenaires : publics, privés, professionnels... Quelle place pour les habitants ?
- Avec des instances de gouvernance locale pour plus de proximité.

Création de comités locaux pour assurer une « veille foncière » et création d'une plateforme/interface de mutualisation des ressources, documents, informations de suivi des porteurs de projets.

Sensibilisation des élus à la préservation, mobilisation et maîtrise du foncier agricole

- En termes de dispositifs de politique foncière, de veille.
- En termes d'enjeux de transmission, installation (y compris hors cadre familial), sensibilisation à des expériences réussies (Réseau Agricole Livradois-Forez, Terre de Liens, SAFER...)
- En termes de protection et d'outils activés par les collectivités elles-mêmes : mise en valeur de terrains incultes, PAEN/ZAP, biens vacants sans maître, aménagement foncier...
- Formation avec la chambre d'agriculture : urbanisme/agriculture. Groupe d'animation sur les diagnostics agricoles.

Remarques :

Question de l'échelle d'intervention :

- EPCI/Communes pour le suivi, l'accompagnement des cédants et des porteurs de projet
- Le territoire du PAT pour le partage des informations, de la ressource et des connaissances, des outils présents sur le territoire.

Rôle de la collectivité dans la maîtrise foncière :

- Devrait sans doute être plus proactive dans ce domaine.

Voire plus active par le biais de collectifs d'acteurs.

Atelier 2 : Accompagner l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice

Animatrice : Vanessa Luciani

Accompagner le développement de pratiques culturales ou systèmes d'élevage moins impactants pour l'environnement et adaptés au changement climatique

Il s'agit bien de traiter la question de l'adaptation au changement climatique, et non de la seule problématique du réchauffement climatique, car l'exploitant est de plus en plus confronté par exemple à des gels précoces.

L'accompagnement des systèmes d'élevage pour faire face à ces changements et gagner en autonomie est une question cruciale. Néanmoins, le maintien des surfaces en herbe tel que cela a été évoqué en première partie de réunion, n'apparaît pas comme une solution.

La spécialisation des exploitations qui s'est opérée ces 50 dernières années ne s'est pas faite par hasard, mais plutôt en réponse à des problématiques d'organisation du travail (astreintes), de simplification des process, de financement.

Plutôt que la solution de troupeaux mixtes viande / allaitant, qui démultiplie de façon conséquente le travail, la solution de systèmes d'exploitation mixtes semble plus adaptée :

- Un élevage allaitant couplé avec de la production maraîchère ou grandes cultures ou protéagineux (autonomie sur l'alimentation animale, complémentarité sur la fertilisation des sols, débouchés complémentaires sur l'alimentation humaine...)
- Des troupeaux mixtes ovin / bovin présentent également une complémentarité intéressante sur le plan des parasites et des débouchés économiques, bien que cela complexifie notablement l'organisation du travail.

A noter que cette approche polyculture-polyélevage va dans le sens du renforcement de la biodiversité.

Il paraît difficile d'amorcer ces changements individuellement. Il conviendrait plutôt de constituer des groupements d'agriculteurs.

4 techniciens à la chambre d'agriculture sont chargés d'accompagner les éleveurs dans l'autonomie fourragère. Malgré ce service, une majorité d'acteurs (60%) reste réfractaire à des changements de pratique. Dans un contexte d'endettement et d'incertitude sur les prix, il peut être difficile de franchir le pas, de prendre ce qui peut s'apparenter à des risques, et ce même s'il est démontré que ces changements généreront des économies, des optimisations, une meilleure valorisation. Un blocage culturel, presque idéologique, semble perdurer. Comment lutter contre l'inertie, comment lever les freins ? Dans le Rhône, une opération de communication axée sur des témoignages a eu un effet levier. Animations, actions de sensibilisation, actions démonstratrices sur des exploitations de référence semblent incontournables. Cela implique de parler d'une seule voix, de ne pas avoir de discours divergents. Le PAT peut être un cadre propice pour accorder les discours. Les diagnostics agroenvironnementaux semblent également des outils intéressants (Humus, IDEA...). A noter que l'ADEME finance ce type de démarche avec ClimAgri.

Accroître la valeur ajoutée pour les producteurs

Le territoire est déficitaire sur certaines productions (ex. déficit journalier de 50 à 100 porcs label rouge qui pourtant pourraient constituer un complément de revenu intéressant ; céréales bios pour Brügggen ; protéagineux...) → Cela pose la question d'une gouvernance, d'un dialogue entre filières, d'une conférence de « leaders » à même de mobiliser la profession et être réactif par rapport au marché.

De même, les filières sont très certainement le meilleur vecteur pour diffuser ces changements de pratiques, ce qui implique une ouverture et une acceptation d'aller vers des solutions mixtes.

Il faut sécuriser les agriculteurs qui font le choix du changement de pratiques en leur assurant des débouchés (restauration collective, magasins de proximité, consommateurs avec des démarches du type famille à alimentation positive...). L'exemple rennais avec un GIE sur les périmètres de captable est de ce point de vue intéressant. La restauration collective s'approvisionne de façon privilégiée auprès des agriculteurs qui font le choix de changer leurs pratiques pour améliorer la qualité de l'eau. Pour cela, ils ont opté pour des marchés publics de service plutôt que de fournitures.

L'apparition de nouvelles techniques avec GPS ouvre des perspectives nouvelles, mais leur coût reste encore peu abordable. Des ateliers paysans permettent aux agriculteurs de développer leurs propres outils.

Il y a peu de références sur le territoire sur l'impact réel de changement pratique sur l'empreinte écologique (rotation, couverts végétaux, agro-écologie, agroforesterie).

La vente directe ou la transformation à la ferme impliquent souvent des investissements nouveaux ou une autre organisation du travail → ce n'est pas si simple à mettre en œuvre. Il faut s'assurer de la rentabilité des choix faits.

L'idée d'un label territorial ne semble pas adaptée. Il y a trop de labels, le consommateur s'y perd, de plus c'est complexe et coûteux à mettre en œuvre (cahier des charges, contrôle...).

Le LIT est un catalyseur d'innovation qui met en relation plus d'une cinquantaine de porteurs d'idées avec des agriculteurs, telles que l'élevage interstitiel qui vise à conforter voire à développer l'élevage en Limagne, en complément d'une production grandes cultures.

A noter également une étude menée sur le Livradois-Forez sur la durabilité sociale des exploitations, riche d'enseignements sur le rapport de l'agriculteur, de l'exploitation à son environnement, à son territoire, de la transmissibilité d'une exploitation.

Atelier 3 : « Renforcer et créer des filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire d'aujourd'hui et de demain »

Animatrice : Elodie Perret

Témoignages des personnes ressources :

Erwan OLLIVIER, Limagrain :

- Il existe déjà de nombreuses filières locales, qui marchent, sur le département (notamment la filière Limagrain « De la graine au pain ») mais qui sont méconnues des consommateurs.
- Il est possible de faire des produits locaux de qualité en circuit-courts industriels (outils de transformation dimensionnés pour de gros volumes).
- Pour certaines filières, il est difficile de viser le circuit-court (un seul intermédiaire) quand le produit nécessite plusieurs transformations → il ne faut pas négliger les filières longues.
- Il faut se doter d'outils de conservation des produits pour pouvoir fournir des productions saisonnières toute l'année
- Les produits doivent être accessibles au plus grand nombre, cela implique des volumes importants de production et de transformation (ne pas s'adresser uniquement à 10 % des consommateurs du territoire, viser le grand public).
- La base de toute filière c'est un modèle économique performant. Attention aux actions qui sollicitent trop le soutien financier de collectivités et qui ne sont bien souvent pas pérennes.

Lucien COMPTE, PNR Livradois-Forez :

- Attention à l'échelle de territoire sur laquelle on raisonne les projets : une filière déficitaire sur Clermont, peut ne pas l'être à l'échelle du département (on vise l'autonomie alimentaire, pas l'autarcie).
- Il ne faut pas systématiquement opposer circuits-courts fermiers et industriels mais plutôt rechercher les complémentarités entre les systèmes.
- Il faut être prudent avec les études de marché et les débouchés potentiels pour une filière : il faut s'appuyer sur des modèles économiques viables pour que cela fonctionne.
- Concernant les outils de transformation, il faut être prudent sur les aspects de réglementation et de dimensionnement. Au-delà de l'idéologie du projet, il y a les réalités de mise en œuvre.
- Le marché de gros de Clermont était peut-être la plateforme qui permettait de faire le lien entre production et consommation locale, peut-être à réfléchir dans les raisonnements de logistique de distribution et de débouchés pour les filières. Les nouveaux modes de distribution (AMAP, paniers) sont un peu éparpillés, et compliquent parfois le travail des producteurs
- Le déficit des filières volailles et porc est fortement lié aux outils de transformation du territoire. Il faut décider quel élevage on veut, pour quelle transformation et quels produits finis, sur des modèles économiques fiables.

Christian COUTURIER, Solagro :

- Lorsque l'on parle de filière il faut envisager toute la chaîne, de la production à la distribution, en se basant sur un modèle économique valable.
- La filière protéagineux est la plus « prête » à démarrer sur le territoire, car elle est déjà plus ou moins organisée, avec des acteurs identifiés (Limagrain), « *on ne part pas de rien* ».
- Il faut raisonner les filières en lien avec les territoires.
- Outils industriels et production locale de qualité ne sont pas incompatibles : du volume implique des outils dimensionnés en conséquence.

- Pour la filière maraîchage, pourquoi ne pas s'appuyer sur les filières semences comme Vilmorin (Limagrain) qui ont déjà une identité culturelle auprès des particuliers (jardiniers) et des professionnels (maraîchers).
- Il faut envisager des filières de cultures dédiées à la transformation : pour faire du volume à qualité constante, adapté aux outils de transformation.

Réaction Jean-Sébastien GASCUEL, Bio 63 : Le territoire dispose déjà de nombreux outils et filières. Il n'empêche que ce qui existe déjà peut être amené à évoluer sur les aspects économique/environnemental/sociétal. En termes de circuits de distribution, avoir des intermédiaires (donc pas de circuits-courts) n'est pas forcément une mauvaise chose pour la qualité et la durabilité de la filière. « *Les pains Jacquet Bio, on y croit !* »

Réaction Serge PICHOT, Conseil Départemental 63 : Attention aux échelles de réflexion et aux productions pointées. Les Combrailles sont en train de mener des actions sur la filière ovine, en lien avec le pastoralisme ; des projets autour de la réhabilitation des coteaux de Clermont pour la réimplantation de vignes sont en cours ; la filière apicole est aussi en plein essor. Il faut envisager l'image complète, car toutes filières sont liées (les moutons qui défrichent pour réimplanter des cultures, les abeilles qui contribuent aux cultures, ...).

PROPOSITIONS D' ACTIONS

→ CONFORTER LES UNITES DE TRANSFORMATION EXISTANTES ET ACCOMPAGNER LA CREATION DE NOUVELLES UNITES

Les outils de transformation sont des équipements structurants pour un territoire. Leur fermeture occasionne la disparation de filières, d'exploitations, et a des répercussions multiples sur tout le territoire.

Il est proposé de mettre en place une cellule de veille gérée par les collectivités (Communauté de communes ?). Elle sera chargée d'identifier tous les outils du territoire (abattoirs, fromageries, moulins, conserveries, ...) et de lancer l'alerte lorsque ceux-ci sont menacés de disparaître.

Elle devra mener, en partenariat avec les structures compétentes (chambres consulaires) une étude pour connaître la viabilité économique de l'outil et les conditions de sa reprise (les collectivités ne doivent pas investir pour sauver à tous prix des outils qui ne sont pas rentables).

Si l'étude conclue à un modèle économique viable, la collectivité devra alors solliciter un partenariat public/privé :

- Les privés, utilisateurs, peuvent reprendre collectivement l'outil, ou s'engager à fournir un volume d'utilisation.
- La collectivité peut apporter plusieurs types de soutien :
 - financier, pour remettre l'outil à flot
 - d'ingénierie : apporter des compétences dans le montage de dossier, d'entreprises (statut, ...)
 - via la commande publique : la collectivité peut contractualiser avec l'outil ou les producteurs, et garantir un débouché via la restauration collective (cantines scolaires, ...).

La collectivité, alors partie prenante de la filière (soutien et client), peut imposer la mise en place d'une charte de bonnes pratiques au sein de la filière, concernant la qualité, l'environnement, la gestion des déchets, ...

→ IDENTIFIER ET DEVELOPPER DES PRODUCTIONS MANQUANTES LOCALEMENT NOTAMMENT LES LEGUMINEUSES, LE MARAICHAGE, L'ARBORICULTURE, LE PORC ET LA VOLAILLE

Monter une filière demande du temps ainsi que des moyens humains et financiers. Aucune structure actuelle ne semble en mesure de porter seule un tel projet. Or le territoire dispose déjà de nombreuses structures/techniciens compétents. Il semble plus pertinent de miser sur une dynamique collective en créant un lieu de rencontre.

Il est proposé de mettre en réseau les animateurs/techniciens, par filière, pour leur permettre d'échanger leurs expériences et leurs pistes de débouchés, d'avoir un regard prospectif sur l'offre et la demande et une vision globale sur l'ensemble de la filière (de la production à la distribution). Cela se fait déjà dans les réseaux associatifs type Bio 63 ou Civam. A cela pourrait se rajouter les techniciens Chambre d'Agriculture, Limagrain, Conseil départemental, collectivités locales (PNR, EPCI, Grand Clermont...).

Pour qu'un tel réseau fonctionne et ne s'essouffle pas, il ne semble pas pertinent de s'attaquer à toutes les filières en même temps. La filière qui semble la plus porteuse actuellement, la plus fédératrice, et la plus à même d'apporter du concret rapidement, est la filière maraîchage. Certains réseaux semblent déjà organisés, de plus en plus de projets d'installation en maraîchage, ... Il paraît facile de communiquer sur ce type de filière, autant sur le Grand Clermont que sur le PNR, auprès des structures, et des consommateurs.

Atelier 4 : « Développer une culture du consommateur sain, local et responsable »

Animatrice : Emilie Grille

Priorisation d'actions sur la base d'une hiérarchie des 3 sous-objectifs, partant du principe qu'il faut d'abord former, sensibiliser les professionnels (ceux du PAT et autres), pour atteindre les autres publics à toucher (le grand public et les enfants/jeunes).

1. Structurer et mettre en cohérence/coordination les initiatives existantes, valoriser les bonnes pratiques existantes dans le cadre d'une plate-forme en ligne

Permet de repérer d'ores et déjà les actions existantes, qui pourront « servir » d'objet de sensibilisation ou de formation aux professionnels, au grand public, ..., mais aussi proposer une communication durant toute la phase d'élaboration du PAT, garder le lien avec les participants, faire émerger des projets collectifs, des échanges d'expériences
Qui ? Animateur du PAT.

2. Formation/sensibilisation avec deux étapes :

Pour les initiés, et peut-être à aborder de façon plus large, l'organisation d'un séminaire de recherche sur la transformation des aliments (via Anthony Fardet) (Sur ce point des difficultés ressenties par les participants du groupe de travail : une place pour les initiés, mais les autres ?)

Recenser et développer les formations professionnelles sur l'alimentation saine, durable et locale, avec plusieurs entrées :

Par collectivités, en fonction de leurs compétences :

- Département : PMI, EHPAD, social... : Former les personnels du département dans toutes leurs dimensions
- EPCI : en fonction des compétences enfance/jeunesse, vie associative, éducation....
- Les associations sportives : formation des éducateurs sur la place de l'alimentation dans la pratique du sport, mais aussi sur les goûters proposés : sodas, bonbons,
- Les associations d'animation : formation/sensibilisation, proposition d'outils pour les aider à penser autrement leurs « prestations » et buvette type saucisses/frites,
- Les associatifs de l'éducation populaires (CLSH,)

Sur les modalités de la formation, unanimité pour que ce soit des formations décentralisées sur le territoire du PAT, co-construction possible avec le CNFPT (mais des associations pourraient-elles en bénéficier ?). Certains participants évoquaient la possibilité de croiser les publics, mais ça semble compliqué, compte-tenu du nombre, mais aussi des organisations de travail de chacun.

Implique de recenser les formations existantes ou à construire avec chaque acteurs compétents parmi lesquels CNFPT, DRAFF, DDCS, REEA,

3. Programmation d'événements, d'ateliers touchant à la vie quotidienne

- Créer des ateliers cuisines partagées, cantines participatives et citoyennes, Et jardins partagés

- Proposer une programmation d'évènements (soit en s'appuyant sur l'existant, soit en créant de nouveaux, autour des thématiques du PAT, dont le gaspillage (troc party, salade mix, ...) – à croiser peut-être avec le Parc (mission de Caroline sur les évènements), mais aussi les services programmation : sensibilité pour repérer certains spectacles sur la thématique de l'alimentation, mais aussi proposer des prestations auprès des organisateurs pour une buvette/restauration locale, ... auprès des élus pour les inciter à pratiquer une nouvelle alimentation dans leurs vins d'honneur, ...
4. Créer un parcours d'éducation alimentaire dans les écoles (du jardin à l'assiette), en lien avec les projets fédérateurs et valoriser comme un parcours (parcours d'éducation santé de l'éducation nationale), avec un enjeu : comment financer des actions dans toutes les écoles du territoire PAT, pour atteindre/toucher tous les enfants (considérant qu'ils seront les premiers bénéficiaires du scénario à 2050) ?

Sur la question du financement : deux pistes évoquées : les mutuelles et complémentaires santé, et le Pacte Métropolitain.

Atelier 5 : « Faciliter l'accès aux produits locaux »

Animateur : Etienne Clair

Personnes ressources :

- Elodie Coudert, FRCIVAM Auvergne
- Michel L'Anton

Synthèse des propositions :

Faciliter la relation entre les producteurs et les consommateurs

- Action 1 : Faire connaître toutes les solutions existantes pour se fournir en produits locaux : AMAP, magasins de producteurs, vente à la ferme... Il existe déjà de nombreux lieux (AMAP, magasins de producteurs...). Mieux faire connaître et mieux valoriser ces lieux.
- Action 2 : Aider au développement de nouvelles solutions permettant de faciliter l'accès aux produits locaux : drives producteurs, casiers de produits locaux, épicerie citoyennes, magasins de producteurs... Soutenir les projets qui vont dans ce sens (casiers, magasins de producteurs...) sans cibler un modèle particulier.

Ces initiatives ne permettent toutefois pas de toucher le plus grand nombre. Rôle de la GMS dans la valorisation des produits locaux : pas forcément un avis partagé par tout le groupe.

Développer la relation entre les producteurs et les distributeurs

- Action 3 : Accompagner et former les producteurs à la négociation avec les grandes surfaces : calcul des prix de vente, organisation logistique, traçabilité...
- Action 4 : Développer un réseau de petites épicerie ayant un rayon de produits locaux et faire connaître ces épicerie.
- Action 5 : Conduire une étude d'opportunité pour faciliter la logistique des produits locaux en analysant les conditions de viabilité des différentes hypothèses : marché de gros, plateforme logistique, blablacar producteurs...
- Action 6 : Développer une marque ou un label « produit local et de qualité ».

Atelier 6 : Favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective

Animatrice : Cécile Poussard

Personnes ressources :

- Laurent Robert, CFPPA de Marmilhat
- Julien Meyroneinc, Conseil départemental du Puy de Dôme

1. Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des acteurs : élus, gestionnaires, cuisiniers...

Difficulté ressentie par certains élus : pour la gestion des crèches, centres de loisirs, services de portage de repas à domicile etc., comment sortir de l'opposition entre coût et qualité ? Comment faire si tous les élus ne sont pas d'accord ?

La création d'une cuisine centrale peut être une solution. Il est également possible de dissocier les achats et la préparation. Par exemple la commune d'Aubières délègue la préparation mais s'occupe de l'approvisionnement. Ce sont surtout les traditions locales, les habitudes qui peuvent être des freins.

Il faudrait mener une enquête auprès des élus, des bénéficiaires, des cuisiniers pour identifier les avantages et inconvénients des différents modes de gestion.

Pour mener une démarche en faveur de l'alimentation saine, locale et durable en restauration collective il faut que la collectivité commence par identifier le budget quelle peut et souhaite accorder à ce poste.

Il est également nécessaire de rester sur des volumes de marchés qui ne sont pas trop importants pour ne pas bloquer les producteurs locaux.

L'évolution des pratiques dans les lycées, collèges ou encore maisons de retraite peut être difficile car l'établissement ne décide pas seul, il y a plusieurs structures responsables qui peuvent imposer des éléments de fonctionnement ou d'approvisionnement (régions, départements, chartes nationales pour les établissements médico-sociaux...). Les cantines scolaires gérées par les communes font partie des restaurants collectifs publics qui ont le plus de latitude pour choisir.

Il est nécessaire d'impliquer tout le monde dans la démarche : élus, gestionnaires, chef d'établissement, cuisinier...

De nombreux outils de communication/sensibilisation existent déjà.

Par exemple il existe un Vadémécum des critères qu'il est possible d'intégrer dans les marchés publics.

Idées d'actions :

- Identifier et faire connaître les outils déjà existants.
- Travailler sur le développement de cuisines partagées, voire sous quelles conditions cela est possible.
- Mettre en place un réseau de structures qui serait à destination des élus, gestionnaires, cuisiniers... Commencer par repérer les restaurants collectifs intéressés sur le territoire, leur taille (nombre de repas/jour), leur mode de fonctionnement etc. Avoir également des documents sur les coûts de revient du repas dans différents établissements en indiquant bien la décomposition de ce coût (matière première, gaspillage, préparation, service...). Dans le cadre de ce réseau, partir des difficultés rencontrées par les structures et proposer des rencontres avec une structure de taille similaire ayant réussi à dépasser ce problème. L'idée est également de repérer et faire connaître des bons exemples variés. Les communes n'ont pas forcément d' élu référent pour la restauration collective, il serait alors peut-être intéressant de passer par les EPCI. Il faudrait identifier de quelle manière le CNFPT ou un organisme comme RestauCo pourrait intervenir et contribuer à ce type de dispositif.

2. Créer une unité de transformation de légumes à destination de la restauration collective

Idée du budget nécessaire :

- Conserverie de l'ESAT d'Escolore : 250 000€ d'investissement mais les locaux étaient pré-existants.
- Unité de transformation de l'EPL Marmilhat : 120 000€ d'investissement.

Ce qui coûte le plus cher c'est l'autoclave.

Quelques porteurs de projets privés ont créé de petites unités pour transformer les légumes issus de leur production (en général une production sur un seul légume). Budget : 80 000€.

Il faudrait mener une étude préalable :

- Il y a nécessité de bien comprendre quel serait le degré de transformation attendu : juste des légumes lavés et découpés mais crus par exemple (on est plus sûr du conditionnement) ou plus transformés (soupe, ratatouilles etc.) ? Les budgets et les coûts de fonctionnement ne sont pas du tout les mêmes.
- Il est également nécessaire d'identifier les volumes. Quels volumes pour un outil rentable ? Ces volumes sont-ils réalistes pour le territoire en termes d'approvisionnement et de débouchés ? (Le calcul des volumes de débouchés potentiels est très compliqué quand il s'agit de restauration collective).
- Il faut identifier s'il est préférable d'avoir une grosse unité ou plusieurs petites ? Une légumerie partagée par plusieurs communes est-elle envisageable ?

La création d'une légumerie ou autre unité de transformation sur le territoire serait donc plutôt à envisager à moyen terme.

Acteurs à associer :

- Il faudrait repérer les structures ayant déjà étudié la faisabilité de ce type de projet : Auvergne Bio Distribution, CCAS de Clermont-Ferrand...
- Au regard de ce qui se fait sur d'autres territoires nous serions probablement pas dans une entreprise classique mais plutôt sur un ESAT ou des chantiers d'insertion par exemple. Aussi, le département pourrait peut-être être associé par le biais de sa politique sociale (et en croisant avec sa politique agricole).
- L'ESAT d'Escolore souhaiterait développer ses activités de conditionnement et souhaite donc être tenu informé des réflexions sur cette action. L'EPL de Marmilhat souhaite également être associé.